

Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 14 octobre 2021

Le quatorze octobre deux-mille vingt et un à 9 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis Salle du Conseil d'Administration – Bâtiment Claudin Lejeune 3.

Le Conseil de la Recherche est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) représentant du Président, et M. Christian MICHEL-DANSAC est nommé secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 18 membres présents et 8 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour modifié qui est le suivant :

- Approbation du relevé de décisions du 1^{er} juillet 2021
- Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature
- Avis sur les projets faisant l'objet de demandes de subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France
- Avis rectificatif sur les Appels à Projets de la Politique Scientifique :
 - ✓ « Manifestations scientifiques 2021 »
 - ✓ « Cotutelles de thèse 2021 » - Changement de partenaire pour une cotutelle
- Avis sur le barème des opérations déléguées à Campus France
- Avis sur les dotations des composantes de recherche (budget initial 2022)
- Avis sur le budget de la Politique Scientifique (budget initial 2022)
- Questions diverses et informations:
 - ✓ Résultat de notre candidature au THE IMPACT 2021 et au THE WUR 2022

Présidence du CoR M. Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

Présents : 18

Collège 1 avec voix délibérative : Mme BARBAFIERI, Mme DUBAR, M. JENOT, M. KOLSKI, M. POPIEUL, Mme RIVENQ

Collège 2 avec voix délibérative : M. BECHET, Mme CHEHAMI, M. DEQUIDT, M. LETENEUR, Mme RAHMOUN

Collège 3 avec voix délibérative : Mme DRAUX, M. LIPPERT, M. SIMON

Collège 4 avec voix délibérative : M. DELHAYE

Collège 5 avec voix délibérative : Mme GIARD (rep. M. LELEU), M. WAUTIER, Mme GONDY (rep. Région HdF et CAVM)

Membres de droit sans voix
délibérative

Invités sans voix délibérative : Mme Céline BILLOIR, M. MICHEL-DANSAC (Direction de la Recherche et de la Valorisation), M. DE LA BOURDONNAYE (Directeur INSA HdF), Mme DEFOND (Service Commun de Documentation)

Ont donné pouvoir : **8**

M. ASSAAD à Mme RIVENQ,
M. DOGHECHE à M. JENOT
Mme SANTINELLI-FOLTZ à Mme DUBAR
Mme FRIANT-KESSLER à Mme BARBAFIERI,
M. HEBBAR à M. SIMON,
Mme REY à Mme RAHMOUN,
Mme THILLIEZ à M. LETENEUR,
M. DELILLE à M. LIPPERT

Excusés :

M. ARTIBA,
M. ASSAAD, M. DOGHECHE, Mme MAMOUDY, Mme SANTINELLI-FOLTZ
Mme BOURABAA, Mme FRIANT-KESSLER, M. HEBBAR, M. JUNOT,
Mme REY, Mme THILLIEZ
M. DELILLE
Mme CHAUVEAU, Mme DEUDON, M. LAKEHAL
M. CAPRON (rep. Me COLSON), M. J. MULLER, M. GUEGEN, Mme LEONE,
M. DULION, Mme BOURGERY
Mme TRUFFERT (Service Commun de Documentation), M. VAGANAY

Approbation du relevé de décisions de la séance du 1^{er} juillet 2021

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 1^{er} juillet 2021.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ce relevé de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 1^{er} juillet 2021 à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature

Le Vice-président de la Recherche laisse la parole au Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) pour la description des opérations du tableau récapitulatif de l'ensemble des contrats de recherche et conventions de financement de projets régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux, signés et en cours de signature, depuis le dernier Conseil de la Recherche.

Le Vice-président de la Recherche propose aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable sur le tableau des contrats de recherche et conventions de financement de projets régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux, signés et en cours de signature, qui leur est présenté.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur le tableau des contrats de recherche et conventions de

financement de projets régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux, signés et en cours de signature, qui leur est présenté.

Avis sur les projets faisant l'objet de demandes de subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France – Re-dépôt de la demande pour la Chaire d'excellence TEC-LOG^d

Le Vice-président de la Recherche laisse la parole au Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) pour présenter le dossier de demande.

Le Directeur de la DRV précise que le premier dossier a été déposé en décembre 2020 et que suite à l'instruction par les services de la Région Hauts-de-France, cette demande a été débouté. Depuis cette décision, différentes modifications ont vu jour, notamment l'accord de co-financement de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Un représentant des services de la Région Hauts-de-France apporte un complément d'information aux Conseillers. Il ne s'agit plus d'un re-dépôt mais d'une complétude du dossier.

Le Vice-président de la Recherche propose aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable sur cette complétude de dossier en vue d'une nouvelle instruction des services de la Région, qui leur est présentée. Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, à cette complétude de dossier en vue d'une nouvelle instruction des services de la Région, qui leur est présentée.

Avis rectificatif sur l'Appel à Projets de la Politique Scientifique : « Manifestations scientifiques 2021 »

Le Vice-président de la Recherche laisse la parole au Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) pour présenter l'évolution des demandes.

Le Directeur de la DRV précise que 5 demandes (Rencontres PRIMOH, IFAC-CESCIT 2021, EUCASS-3AF 2021, MECADYMAT et « La fiscalité internationale face aux catégories du droit international public ») représentant une aide totale de la Politique Scientifique de 5 000€ ne sont plus d'actualité pour cette année et que certaines manifestations feront l'objet d'une nouvelle demande au titre de l'AAP 2022.

Le Vice-président de la Recherche propose aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable sur cette décision rectificative relative à l'AAP « Manifestations scientifiques 2021 », qui leur est présentée. Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, à cette décision rectificative relative à l'AAP « Manifestations scientifiques 2021 », qui leur est présentée.

Avis rectificatif sur l'Appel à Projets de la Politique Scientifique : « Cotutelles de thèse 2021 » - Changement de partenaire pour une cotutelle

Le Vice-président de la Recherche présente une demande de modification concernant le changement de l'Université partenaire de la cotutelle « Multi sensors devices and data fusion for e-health with using deep learning » retenue lors de l'AAP 2021. Ceci fait suite à la non sélection du sujet par la Commission Recherche de l'Université de Mons et à l'accord d'un autre partenaire, Brandenburgische Technische Universität Cottbus-BTU), également membre de l'Alliance EUNICE, de cofinancer ce projet.

Le Vice-président de la Recherche propose aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable sur cette décision rectificative relative à l'AAP « Cotutelles de thèse 2021 », qui leur est présentée. Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, à cette décision rectificative relative à l'AAP « Cotutelles de thèse 2021 », qui leur est présentée.

Avis sur le Barème des opérations déléguées à Campus France

Le Vice-président de la Recherche laisse la parole au Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) pour présenter le barème.

Le Directeur de la DRV précise le Barème des opérations déléguées à Campus France :

- ✓ Conférenciers invités - Montant par semaine (1-4 semaines) :
 - Classe normale : 850 €
 - Renom international : 1 100 € (sur décision du Conseil de la Recherche)
- ✓ Chercheurs et Post-doctorants - Montant par mois : de 1 794 à 3 680 € (du 1er échelon de MCF au 6ème échelon de PU)
- ✓ Doctorants - Montant par mois : de 1 041 € (minimum pauvreté) à 1 800 € (du minimum pauvreté au 6ème échelon d'IGE).

NB : il doit avoir un régime de sécurité sociale
- ✓ Stagiaires - Montant par mois : de 530 € à 1 041 € (minimum pauvreté) suivant la règle (1/3 SMIC)

Le Vice-président de la Recherche propose aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable sur ce Barème, qui leur est présenté.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur ce Barème, qui leur est présenté.

Avis sur les dotations des composantes de recherche (BI 2022)

Le Vice-président de la Recherche rappelle les dotations de l'an dernier.

Composantes	Demande de dotation 2021 des Laboratoires						Présenté en CoR UPHF 2020 et CS INSA HdF 2021						
							Global UPHF + INSA HdF 2021		Proposition dotation Labos INSA HdF		Proposition dotation Labos UPHF		Investissement (Sur réserves)
	Fct	Informatique (Bureautique)	Mobilier	Autre	Investissement (Sur réserves)	Inv.	Fct	Inv + Inv sur réserves	INSA HdF	Inv.	Fct	Inv.	Inv. 2021
LAMIH	289 500 €	0	0	50 000	0	50 000 €	264 392 €	50 000 €	85 606 €	- €	178 786 €	50 000,00 €	0 €
IEMN	115 000 €	17 000	0	18 000	50 000	85 000 €	106 918 €	68 000 €	20 555 €	- €	86 363 €	18 000,00 €	50 000 €
CRISS	117 738 €	15 000	5 000			20 000 €	90 220 €	5 000 €	0 €	- €	90 220 €	5 000,00 €	0 €
DESCRIPTO	54 748 €	3 000	1 000	1 500		5 500 €	39 500 €	2 500 €	0 €	- €	39 500 €	2 500,00 €	0 €
DEVISU	54 500 €	4 000		6 000		10 000 €	42 860 €	6 000 €	6 021 €	- €	36 839 €	6 000,00 €	0 €
LMCPA	43 000 €	8 000		11 000		84 000	39 393 €	95 000 €	6 721 €	- €	32 672 €	11 000,00 €	84 000 €
LAMAV	14 050 €	5 000				5 000 €	14 653 €	0 €	1 512 €	- €	13 141 €	- €	0 €
LMI	11 600 €	3 000				3 000 €	8 797 €	0 €	1 097 €	- €	7 700 €	- €	0 €
TOTAL	700 136 €	55 000 €	6 000 €	86 500 €	134 000 €	281 500 €	606 734 €	226 500 €	121 512 €	0 €	485 222 €	92 500 €	134 000 €

Ensuite, le Vice-président de la Recherche propose pour l'an prochain les dotations suivantes (colonnes UPHF) :

Composantes	Demande de dotation 2022 des Laboratoires						Présenté en CoR UPHF et CS INSA HdF le 14/10/2021 + rectification Inv réserves IEMN						
							Global UPHF + INSA HdF 2022		Proposition dotation Labos INSA HdF		Proposition dotation Labos UPHF		Investissement (sur réserves UPHF)
	Fct	Informatique (Bureautique)	Mobilier	Autre	Investissement (sur réserves)	Inv.	Fct	Inv + Inv sur réserves	INSA HdF	Inv.	Fct	Inv.	Inv. Réserves 2022
LAMIH	306 500 €	0 €	0 €	50 000 €	0 €	50 000 €	290 499 €	50 000 €	94 000 €	- €	196 500 €	50 000,00 €	0 €
IEMN	115 000 €	9 000 €		16 000 €	32 000 €	25 000 €	112 500 €	57 000 €	22 500 €	- €	90 000 €	25 000,00 €	32 000 €
LARSH	25 000 €	4 000 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €	25 000 €	4 000 €	5 000 €	- €	20 000 €	4 000,00 €	0 €
D-CRISS	158 932 €	8 700 €	0 €	5 100 €	0 €	13 800 €	132 000 €	12 500 €	0 €	- €	132 000 €	12 500,00 €	0 €
D-DESCRIPTO	66 140 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €	6 000 €	50 000 €	5 000 €	0 €	- €	50 000 €	5 000,00 €	0 €
D-DEVISU	60 350 €	4 000 €	0 €	6 500 €	0 €	10 500 €	52 500 €	10 000 €	6 500 €	- €	46 000 €	10 000,00 €	0 €
CERAMATHS	30 000 €	2 000 €			0 €	2 000 €	30 000 €	2 000 €	7 000 €	- €	23 000 €	2 000,00 €	0 €
D-MCPA	54 000 €	0 €		12 000 €	294 000 €	12 000 €	48 400 €	56 000 €	7 400 €	- €	41 000 €	12 000,00 €	44 000 €
D-MAV	18 300 €	6 500 €			0 €	6 500 €	16 650 €	6 500 €	1 650 €	- €	15 000 €	6 500,00 €	0 €
D-MI	13 700 €	4 000 €			0 €	4 000 €	12 200 €	4 000 €	1 200 €	- €	11 000 €	4 000,00 €	0 €
TOTAL	845 922 €	44 200 €	0 €	89 600 €	326 000 €	133 800 €	769 750 €	207 000 €	145 250 €	0 €	624 500 €	131 000 €	76 000 €

Le Vice-président de la Recherche propose aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable sur cette proposition de dotations des Laboratoires au titre du BI 2022, qui leur est présentée.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur cette proposition de dotations des Laboratoires au titre du BI 2022, qui leur est présentée.

Avis sur le budget de la Politique Scientifique (BI 2022)

Le Vice-président de la Recherche propose pour l'an prochain le budget de la Politique Scientifique :

Composantes	Proposition répartition dotation Labos 2021 UPHF		Répartition Dotation Politique Scientifique 2022					
	Fct	Inv.	Fonctionnement (sur Politique scientifique)					RH
			Fct	Matlab	Manifestations scientifiques	Conférenciers étrangers invités	Cotutelles et thèse via Campus France	Cotutelles et thèse en RH
Valorisation	15 000 €		15 000 €					
Etudes Doctorales	20 000 €		47 500 €					
Cotisations (FR TT&M, FR Math, USR MESHS, graishym)	16 000 €		23 000 €					
Cotisation autres (pôles, réseaux, ...)	10 420 €		8 420 €					
Mardi des chercheurs	10 000 €		5 000 €					
Fonctionnement sur projet	125 500 €							
Matlab	27 991 €			27 991 €				
Manifestations scientifiques	20 000 €				30 000 €			
Conférenciers invités	70 000 €					80 054 €		
Cotutelles de thèse	200 856 €						170 545 €	104 501 €
Ambassadeur	0 €		28 000 €					
RESTE À RÉPARTIR	0 €		4 489 €					
TOTAL	515 767 €	0 €	131 409 €	27 991 €	30 000 €	80 054 €	170 545 €	104 501 €
TOTAL	515 767 €	0 €	131 409 €	27 991 €	30 000 €	80 054 €	170 545 €	104 501 €
	515 767 €		544 500 €					

Composantes	Proposition répartition dotation Labos 2021		Répartition Dotation Politique Scientifique 2022					
	Fct	Inv.	Fonctionnement (sur Politique scientifique)					RH
			Fct	Matlab	Manifestations scientifiques	Conférenciers étrangers invités	Cotutelles et thèse via Campus France	Cotutelles et thèse en RH
Cotisations FR TT&M	10 000 €		10 000 €					
Cotisations FR Math	2 000 €		2 000 €					
Cotisations USR MESHS	2 000 €		9 000 €					
Cotisations Graishym	2 000 €		2 000 €					
Cotisation MEDEE	1 250 €		1 250 €					
Cotisation ANRT	850 €		850 €					
Cotisation HdFID	1 500 €		1 500 €					
Cotisation CAP ANR	250 €		250 €					
Cotisation EARMA	910 €		910 €					
RESTE À RÉPARTIR	5 660 €		3 660 €					
TOTAL	26 420 €	0 €	31 420 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Le Vice-président de la Recherche propose aux membres du Conseil d'émettre un avis favorable sur ce budget de la Politique Scientifique au titre du BI 2022, qui leur est présenté.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur ce budget de la Politique Scientifique au titre du BI 2022, qui leur est présenté.

Questions diverses et informations : Résultat de notre candidature au THE IMPACT 2021 et au THE WUR 2022

Les documents présentés seront joints au présent relevé de conclusions.

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures et 30 minutes.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le quatorze octobre deux-mille vingt et un, Salle du Conseil d'Administration – Bâtiment Claudin Lejeune 3, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, président de séance.

Valenciennes, le 15 novembre 2021

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,



M. Eric MARKIEWICZ

